



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 02366

Numéro SIREN : 443 618 855

Nom ou dénomination : AVENAO SOLUTIONS 3D

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2014 sous le numéro de dépôt 6807

AVENAO SOLUTIONS 3D - AS3D

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA de l'observatoire, 41 Avenue des 3 peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
443618855 RCS VERSAILLES

n° de
dépôt 6807



n° de
gestion

25 AVR. 2014

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JUILLET 2013**

Le 31 juillet 2013, à 14h00,

Les associés de la société AVENAO SOLUTIONS 3D - AS3D, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, divisé en 2000 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ZA de l'observatoire, 41 Avenue des 3 peuples 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX, sur convocation de la gérance à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Lenny VERCROYSSSE, propriétaire de 1000 parts sociales

Monsieur Sébastien VERCROYSSSE, propriétaire de 1000 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lenny VERCROYSSSE, gérant associé.

Monsieur Pascal HENRY, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Gérant,
- Démission des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants,
- Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du gérant.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

WVSV

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide, en raison de la démission de Monsieur Pascal HENRY et Monsieur François MAUPIED, respectivement Commissaire aux Comptes et Commissaire aux Comptes suppléant, de nommer à compter du 31 juillet 2013 et pour la durée du mandat restant à courir, soit l'exercice clos le 31 Mars 2014 :

- en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes la société A.B.G. AUDIT, domiciliée 14bis, rue Berthie Albrecht - 71250 CLUNY, représentée par Monsieur Bertrand GENOUX,
- en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant la société FISCALIS AUDIT ET CONSEIL, domiciliée 14, rue de la grange St Pierre - 71850 CHARNAY LES MACON, représentée par Monsieur Olivier MAMESSIER.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, La Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

47

